

Conseil national des produits agricoles

FOCUS Bulletin

Le ministre Speller s'adresse au personnel d'AAC

Le mercredi 17 décembre 2003, le ministre Speller s'est adressé au personnel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada lors d'une réception qui a eu lieu à l'immeuble Sir John Carling, à Ottawa.

Le ministre Speller a dit qu'il est vraiment honoré et heureux d'être le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il a manifesté son vif intérêt pour ce secteur, qu'il a qualifié de l'un des plus importants de l'économie canadienne. Représentant une région agricole parmi les plus diversifiées au pays, ayant été membre et président du Comité permanent des Communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire et ayant présidé le Groupe de travail libéral sur les voies de l'avenir dans l'agriculture (créé par le premier ministre), le ministre Speller a fait valoir qu'à titre de membre du Comité et de président du Groupe de travail, il avait considérablement bénéficié de l'occasion de voyager dans le pays et d'entendre les opinions de centaines d'agriculteurs, de membres de leur famille et d'autres Canadiens habitant dans les régions rurales.

Le ministre Speller a exprimé son engagement de promouvoir le développement de l'agriculture. En terminant, il a déclaré qu'il voulait que les Canadiens apprécient la contribution du secteur dans leur vie quotidienne. Il veut que les Canadiens soient fiers de l'agriculture canadienne et de ses importantes réalisations.

Affaires du Conseil

Approbation préalable du contingent de la période A-57

À sa réunion tenue par téléconférence le 9 janvier 2004, le Conseil a approuvé au préalable pour la période A-57 le contingent des PPC, qui est de 192 567 851 kg, poids vif, (141 755 339 kg, poids éviscéré) pour la production intérieure et de 9 855 227 kg, poids vif, (7 252 484 kg, poids éviscéré) pour le développement des marchés.

Ce contingent applicable à la période débutant le 8 février et se terminant le 3 avril 2004 a été établi lors de la réunion ouverte tenue par les administrateurs des PPC les 25 et 26 novembre 2003. Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation concernant le large éventail de besoins du marché présentés par les divers intervenants, éventail qui pourrait opposer les intérêts des producteurs à ceux des intervenants en aval.

DANS CE NUMÉRO

- * Le ministre s'adresse au personnel
- * Affaires du Conseil
- * Mise à jour sur le portefeuille
- * Nouvelles de l'industrie
- * Calendrier des réunions

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil national des produits agricoles
 Édifice Canada
 10^e étage
 344, rue Slater
 Ottawa (Ontario)
 K1R 7Y3
 Courriel : nfpcweb@agr.gc.ca
 Téléphone : (613) 995-6752
 Télécopieur : (613) 995-2097



Le contingent de la période A-58 des PPC

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont établi leur contingent pour la période A-58 (du 4 avril au 29 mai) lors de la réunion ouverte de leur conseil d'administration le 14 janvier 2004 à Ottawa. Le contingent total de 204 437 536 kg, poids vif (150 490 770 kg, poids éviscéré) est de 3,4 % supérieur au niveau de la période correspondante de l'an dernier.

Le jeudi 22 janvier, le Conseil a reçu un avis écrit du CCTOV, qui déposait une plainte concernant le contingent et le processus de contingentement suivi pour la période A-58. Conformément à ses *Lignes directrices sur les plaintes*, le Conseil examine la plainte afin de déterminer quelles sont les mesures à prendre.

Nouvelles touchant l'OCCO

Plainte déposée par les signataires de la Saskatchewan

Le Conseil tiendra une audience pour régler la plainte déposée par les signataires de la Saskatchewan contre le règlement sur le contingentement et contre l'ordonnance sur les redevances à payer, qu'a proposés l'Office canadien de commercialisation des oeufs pour 2004. L'audience débutera à 9 h le 17 mars 2004 et se poursuivra le lendemain.

Plainte déposée par les signataires de la C.-B.

Le Conseil tiendra aussi une audience concernant la plainte déposée par les signataires de la Colombie-Britannique concernant le règlement sur le contingentement proposé par l'Office canadien de commercialisation des oeufs pour 2004.

Cette audience aura lieu le 18 mars 2004, après celle visant à régler la plainte des signataires de la Saskatchewan.

Nouvelles touchant l'OCCD

Plainte déposée par les signataires de la Colombie-Britannique

Le 17 décembre 2003, les signataires de la Colombie-Britannique qui sont membres du

plan de commercialisation du dindon ont déposé un avis de plainte auprès du Conseil contre l'OCCD. Ils alléguaient que le processus d'établissement des contingents de l'OCCD ne répondait pas aux besoins du marché et n'était pas conforme aux dispositions de la proclamation.

Reconnaissant que l'OCCD réexamine actuellement sa méthode d'établissement des contingents, le Conseil a fortement incité l'OCCD à convoquer ses membres à une rencontre visant uniquement à régler les préoccupations de la Colombie-Britannique avant que le Conseil ne tienne une audience. Le Conseil fera le suivi des développements à l'OCCD et il s'attend à ce que cet office lui présente un rapport sur l'évolution de la situation d'ici la fin de février 2004.

Audience de la plainte déposée par le CCTOV

Faisant suite au dernier numéro de Focus (le 19 décembre 2003), le Conseil a prévu la tenue d'une audience le 9 mars 2004 pour entendre une plainte déposée par le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles (CCTOV) contre la décision des PPC visant à réduire le coefficient pour les quarts de poulet (cuisses) utilisé dans le programme de développement des marchés. La rencontre du Comité de développement des marchés des PPC, initialement prévue pour janvier, aura lieu le 19 février 2004.

Mise à jour sur l'Atelier de l'industrie alimentaire en mai 2004

Le Conseil convoque pour les 11 et 12 mai 2004 à Ottawa une rencontre regroupant producteurs et transformateurs d'oeufs et de volaille, personnel des régies agroalimentaires provinciales et représentants du secteur de l'épicerie et des services alimentaires. Les participants entendront des exposés et tiendront des discussions concernant les tendances et les développements dans le commerce au détail de l'alimentation au Canada, secteur qui constitue un important maillon de la chaîne de valeur de l'industrie de la volaille et des oeufs. *Les prochains numéros de Focus donneront plus de précisions sur l'ordre du jour et les conférenciers.*

FOCUS *Bulletin*

Ron O'Connor re-nommé vice-président

Le ministre **Bob Speller** a re-nommé **Ron O'Connor** vice-président du Conseil. La présidente du Conseil, **Cynthia Currie**, a déclaré : « Je suis heureuse de poursuivre l'excellente relation de travail existant avec Ron et de bénéficier de son importante contribution à la fois au Conseil et à l'industrie que nous supervisons. »

Le départ de deux de nos membres

Le Conseil a récemment dit au revoir à deux de ses membres. **Lorraine Arnett** de Durham (Ontario), dont le mandat s'est terminé à la fin de novembre, était membre depuis 1999. Le dévouement de Mme Arnett et sa grande connaissance en matière de finances et d'exploitation d'entreprises productrices de poulet à chair, de naissance de bovins et de cultures commerciales nous manqueront.

Nous avons aussi fait nos adieux à **Michel Veillette**, qui a démissionné du Conseil pour retourner à la politique. M. Veillette, de Cap-de-la-Madeleine (Québec), était membre du Conseil depuis 1998. Son acharnement au travail, son expérience du processus parlementaire et sa connaissance pratique de la transformation et de la distribution de produits laitiers ont été fort précieux pour le Conseil. Nous lui souhaitons grand succès dans sa nouvelle carrière politique.

Nouvelles du personnel

Keith Wilkinson a accepté une affectation préalable à la retraite, qui consistera principalement à travailler au sein du Conseil avec les offices de commercialisation provinciaux et leur régie agroalimentaire respective au renouvellement des accords fédéraux-provinciaux existants. Keith travaillera aussi de concert avec le personnel du Conseil pour faire en sorte que les connaissances de notre programme - qu'il a contribué à établir tout au long de sa longue et productive carrière au Conseil - soient transmises avant son départ.

Jurgen Schiffer a accepté d'assumer par intérim le poste de directeur de la Division de la politique intérieure et des programmes, qu'occupait **Keith Wilkinson**. Dans ce rôle, Jurgen guidera le travail des agents de denrées et de statistiques du Conseil. En particulier, Jurgen continuera à travailler avec les intervenants de l'industrie et les membres du portefeuille de l'agriculture en matière d'information sur les marchés.

Mise à jour concernant le portefeuille

La Saskatchewan souscrit au Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)

Le 22 décembre 2003, le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, **Bob Speller**, et le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Revitalisation rurale de la Saskatchewan, **Clay Serby**, ont annoncé que la Saskatchewan avait signé une entente pour l'application du CSA.

« La Saskatchewan est une importante province agricole et je suis heureux de sa participation au CSA, a souligné le ministre Speller. Cette entente historique fait suite à l'engagement de nos gouvernements qui appuient les producteurs et l'industrie agricole et agroalimentaire. Elle donnera aux producteurs accès à des programmes et à des services visant à renforcer la compétitivité de l'agriculture en Saskatchewan. »

« La Saskatchewan signe le CSA parce que nous pouvons réaliser un certain nombre d'importantes améliorations par rapport à l'entente antérieure sur la sécurité du revenu, a dit **Clay Serby**. Voilà un important engagement financier qui aidera notre industrie agricole à saisir les possibilités et à relever les défis que nous apportera l'avenir. Je suis heureux de pouvoir travailler avec notre nouveau ministre fédéral de l'Agriculture à améliorer encore davantage le programme. »

L'entente touchant la mise en oeuvre du CSA aidera les producteurs à gérer leur risque commercial grâce

au nouveau Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et à un programme amélioré d'assurance-production. Les nouveaux éléments du CSA en matière d'environnement, de salubrité alimentaire, de qualité, de renouvellement, de science et d'innovation sont estimés à quelque 207,05 millions \$ sur une période de cinq ans.

Secrétariat de coordination du portefeuille

Le ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire est responsable d'un groupe d'organismes oeuvrant dans le secteur agricole au sein du gouvernement fédéral. Collectivement, ce groupe est désigné sous l'appellation de portefeuille de l'Agriculture et Agroalimentaire. Il regroupe Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Commission canadienne des grains, la Société du crédit agricole du Canada, la Commission canadienne du lait et le Conseil national des produits agricoles.

Le Secrétariat de coordination du portefeuille a été établi en 2001 afin d'aider le ministre, le sous-ministre et les chefs de portefeuille à établir la position stratégique de l'agriculture au sein du

gouvernement et afin d'appuyer les outils dont dispose le ministre pour satisfaire aux priorités, pour régler les problèmes et pour faire face aux situations qui se présentent au sein du portefeuille de l'agriculture. Le personnel du Secrétariat provient de chacun des organismes faisant partie du portefeuille.

Nouvelles de l'industrie

Conclusions de l'Enquête antidumping sur le poulet cacher

La US International Trade Commission a annoncé le 14 janvier 2004 qu'elle n'avait constaté aucune preuve que l'industrie américaine subit quelque préjudice suite aux importations de poulet cacher provenant du Canada, ce qu'avait prétendu au début de décembre 2003 l'Empire Kosher Poultry Incorporated de Pennsylvanie. Se prononçant à 5 voix contre 1, la Commission a établi qu'il n'y avait aucune indication raisonnable que l'industrie américaine subit ou soit menacée de subir un préjudice important suite aux importations de poulet cacher canadien. Les conclusions mettent fin à cette enquête antidumping.

Réunions à venir

2004 :

3-4 fév.	Conseil national des produits agricoles	(Ottawa)
4-5 fév.	Office canadien de commercialisation des oeufs	(Ottawa)
9-11 fév.	Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles	(Ottawa)
23 mars (½)	Conseil national des produits agricoles	(Ottawa)
23-25 mars	Office canadien de commercialisation des oeufs	(Ottawa)
23-25 mars	Les producteurs de poulet du Canada	(Ottawa)
23-25 mars	Office canadien de commercialisation des dindons	(Ottawa)
23-25 mars	Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair	(Ottawa)
22-26 mars	Associations de producteurs de bovins	(Ottawa)